



Projet institutionnel 2021// //2025



Udaf
Haute-Loire

UNIS POUR LES FAMILLES

   www.udaf43.org

L'année 2020 qui vient de s'écouler aura durablement marqué de son empreinte la vie des familles. La pandémie a révélé les fragilités de notre société et fortement impacté la vie sociale de tous : jeunes, anciens, actifs ou retraités.

Dans ce contexte, **les associations familiales ont souvent été en première ligne**. Nos associations de loisirs et d'accueil du jeune enfant ont vu une limitation drastique de leurs activités tandis que celles dédiées à l'aide à domicile se voyaient mises en relief par l'importance particulière de leurs actions auprès des seniors vivant à leur domicile. D'une façon générale, toutes les associations familiales ont du répondre à une nécessité de renforcer leurs actions de solidarité, prouvant s'il en était besoin, qu'elles constituent un réseau de toute première importance pour soutenir les familles.

Dans notre époque de profondes mutations sociétales, la famille reste une valeur refuge et la raison d'être de nos actions ; qu'elles soient réalisées en soutien à la parentalité ou en faveur de l'accueil familial, du parrainage de proximité, et de bien d'autres axes porteurs de nos activités solidaires.

La solidarité est la valeur fondamentale sous-jacente à la constitution du réseau de l'UNAF et des UDAF au sortir de la seconde guerre mondiale.

- En présentation de nos institutions, il est fait un **bref historique** en première partie de ce projet institutionnel 2021- 2025.
- Une deuxième partie s'attache à montrer le **rôle aujourd'hui tenu par l'UDAF Haute-Loire** à travers les diverses missions qui sont les siennes.
- Enfin, une troisième partie expose une **vision partagée du futur de l'UDAF Haute-Loire** par la définition de ses objectifs sur les cinq ans à venir. Nous vous proposons de les découvrir à travers ces trois questions :
 - ① Qui sommes-nous ?
 - ② Que faisons-nous ?
 - ③ Que voulons-nous ?

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

*Les bénévoles et salariés
de l'UDAF Haute-Loire*

“ **Fruit d'un travail collaboratif et imprégné de valeurs partagées, le projet institutionnel 2021/2025 exprime notre engagement au service de toutes les familles altiligériennes !** ”

P 4

Qui sommes-nous ?

P 5 à 8

Que faisons-nous ?

- Nos activités sous contrôle de l'institution judiciaire
- Nos activités en partenariat
- Représentation familiale et vie associative
- Nos actions communes avec le réseau UDAF, URAF et UNAF
- Quelques chiffres-clefs



Sommaire

P 9 à 11

Que voulons-nous ?

Nos objectifs pour la période 2021 - 2025

- Pôle Protection Juridique & Accompagnement
- Pôle Institution Familiale
- Actions en partenariat



Notre précédent projet institutionnel s'est achevé dans une période de crise sanitaire qui a révélé la vulnérabilité de notre société et le besoin de développer une solidarité active. Malgré cette pandémie, nous avons voulu être en ordre de marche pour les 5 ans à venir. **Cette feuille de route témoigne du dynamisme de l'UDAF Haute-Loire et de l'implication de chacun**, l'objectif étant d'insuffler une nouvelle dynamique de travail et de construction de projets ou d'actions.

Que tous, bénévoles et salariés, toutes les forces vives, soient remerciés pour avoir contribué à l'élaboration de ce plan quinquennal. Un plan certes ambitieux mais qui veut encore et toujours remplir les missions que nous a confiées le législateur :

- Donner avis aux pouvoirs publics,
- Représenter officiellement l'ensemble des familles,
- Gérer des services d'intérêt familial dont les pouvoirs publics lui confient la charge,
- Agir en justice dans le cadre de la défense des intérêts des familles.

*Pour le Conseil d'Administration,
Marie-Andrée Blanc
Présidente UDAF Haute-Loire
Présidente UNAF*

L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) est une institution créée par le législateur pour assurer la défense et la représentation des intérêts matériels et moraux des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leurs appartenances politiques.

1 | Qui sommes-nous ?

Elle est née de la volonté d'organiser le dialogue entre les familles représentées par leurs associations, et les Pouvoirs Publics. C'est après la Seconde Guerre mondiale que le Gouvernement provisoire de la République a voulu regrouper les associations familiales au sein d'une union d'associations afin de légitimer la représentation et d'assurer une meilleure cohérence des mouvements familiaux. C'est ainsi que l'ordonnance du 3 mars 1945 a institué l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et les UDAF (une par département).

Dans ce cadre, l'UDAF Haute-Loire est une union d'associations familiales créée le 26 mars 1945. L'association, constituée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, est régie par les articles L 211.1 à L 221.14 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'UDAF Haute-Loire a organisé la gouvernance de son réseau à partir des statuts et d'un règlement intérieur conformes à ceux de l'UNAF. Son fonctionnement est associatif, conduit par des bénévoles au sein d'un Conseil d'Administration composé de membres, élus ou désignés, qui représentent l'ensemble des associations et mouvements familiaux actifs agréés par l'UDAF Haute-Loire. Au 31 décembre 2020, 77 associations familiales adhèrent à l'UDAF Haute-Loire, ce qui représente 6575 familles du département de la Haute-Loire.

L'UDAF Haute-Loire, reconnue d'utilité publique le 26 août 1945 et labellisée « Maison Pour les Familles », assume des missions à caractère social, éducatif et économique en direction des familles et des personnes les plus démunies ou les plus fragiles. Ses services s'inscrivent dans le champ de l'action sociale et plus particulièrement, dans le domaine de la protection juridique des majeurs et de la protection de l'enfance. Agréée par arrêté préfectoral en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) et Délégué aux Prestations Familiales (DPF), l'UDAF Haute-Loire dispose également depuis le 31 décembre 2015, d'un agrément d'ingénierie sociale portant sur le logement, au titre de l'article L365-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

L'UDAF Haute-Loire est présente auprès des principales instances départementales pour son rôle de défense des intérêts des familles et pour sa compétence dans l'accompagnement des publics vulnérables. L'UDAF Haute-Loire, en lien avec les partenaires et les associations familiales, met en place et coordonne de nombreuses activités répondant aux attentes des familles sur les territoires.

Située au Puy-en-Velay, chef lieu du département, l'UDAF Haute-Loire comprend deux antennes : l'une à Brioude, ville située dans le secteur du Brivadois à l'ouest du département, et l'autre à Monistrol-sur-Loire, ville située dans le secteur de l'Yssingelais à l'est du département.



UDAF 43 membre de :





L'article L 211.3 du Code de l'Action Sociale et des Familles définit les cinq missions institutionnelles de l'UDAF : représenter l'ensemble des familles du département ; désigner et proposer des représentants auprès des organismes départementaux ; donner son avis aux pouvoirs publics ; gérer tout service d'intérêt familial ; exercer au nom des familles toute action civile auprès des juridictions compétentes.

2 | Que faisons-nous ?

Ces cinq missions définissent un large domaine d'actions mises en œuvre par l'UDAF Haute-Loire dont les activités s'articulent autour de quatre axes principaux.

AXE 1

Nos activités sous contrôle de l'institution judiciaire

Ce sont celles pour lesquelles l'UDAF Haute-Loire est le plus souvent connue du grand public.

Elles comprennent en premier lieu les mesures de protection juridique :

- le service « Protection des majeurs » gère différentes mesures de sauvegarde de justice, curatelle, tutelle.
- le service « Accompagnement et Enfance » gère les MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) et les MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé).

On peut également y adjoindre les stages de responsabilité parentale ordonnés par M. le Procureur de la République afin de répondre aux besoins de responsabilisation et d'appui des parents à leur rôle éducatif. En partenariat avec M. le Procureur de la République et le Département de la Haute-Loire, les stages de responsabilité parentale visent à rappeler les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant. Même inscrite dans un cadre judiciaire contraint, la démarche se veut éducative et constructive.

Au-delà des mesures judiciaires gérées par l'UDAF Haute-Loire, s'appuyant sur son expérience MJPM, des modules de formation collectives et des permanences téléphoniques sont proposées aux familles dans le cadre du service ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux) afin de les accompagner dans la gestion d'une mesure de protection.

AXE 2

Nos activités conduites en partenariat

L'UDAF Haute-Loire réalise plusieurs missions conduites avec différents partenaires du département selon le domaine d'action.

Avec les services de l'État :



- L'UDAF Haute-Loire a été labellisée **Point Conseil Budget (PCB)** en 2019 et 2020, service qui apporte un accompagnement à la gestion budgétaire des personnes du département le sollicitant. 
- Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'UDAF Haute-Loire contribue dans le département à la prévention et à la lutte contre celle-ci grâce à son **implication dans le groupe «réfèrent de parcours»**.
- Une convention avec l'État confie à l'UDAF Haute-Loire une mission de **médiation auprès des parents et familles dans le champ scolaire et de la réussite éducative**. Cette médiation, contribuant au lien social, est réalisée par un adulte-relais intervenant dans les quartiers prioritaires.
- Grâce à un financement MILDECA, l'UDAF organise des actions de **prévention concernant les addictions**.
- L'UDAF Haute-Loire a pu participer à une **journée de prévention** lors du premier **Service National Universel** dans le département.
- L'UDAF Haute-Loire assure l'**instruction des dossiers de demande de la médaille de la famille**, en partenariat avec la Préfecture. La médaille de la famille est une « distinction honorifique » décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Avec le Conseil Départemental :



- Une convention expérimentale a été signée en 2019 pour la mise en œuvre d'un programme de **parrainage au bénéfice des mineurs non accompagnés** résidant sur le département ainsi que des **actions de soutien en faveur des parents atiligiéris**.
- Sous l'égide du Département, l'UDAF Haute-Loire gère la **trésorerie du fonds d'aide aux jeunes et du fonds d'insertion**. En réponse aux fiches de liaison émises par le Conseil Départemental, l'UDAF émet les chèques à l'attention des bénéficiaires de l'aide ou, en tiers payant, au prestataire ou fournisseur du service ou de l'aide considérée.

Avec la CAF, la MSA et le Conseil Départemental :



Depuis 2019, l'UDAF Haute-Loire mène une mission d'**animation des réseaux parentalité** (basée dans les locaux de Côté Parents) sous couvert d'une convention signée avec la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.

Avec la Caisse d'Épargne, le Crédit Municipal de Lyon et Action Logement :



Dans le cadre du Point Conseil Budget, et en partenariat avec Action Logement, l'UDAF Haute-Loire procède à un accompagnement budgétaire. Ce **micro crédit social personnalisé** a pour but de favoriser l'insertion sociale, professionnelle et bancaire.

Avec différents partenaires :

- L'UDAF Haute-Loire contribue à diverses actions thématiques, telles que des **actions de prévention et de sensibilisation** portant sur différents domaines : les addictions, la santé (psychique et physique), les aidants, le logement, le numérique, la sécurité routière...

AXE 3

Représentation familiale et vie associative

- L'UDAF Haute-Loire est une union d'associations familiales qui, par l'intermédiaire de ses représentants, **siège dans de nombreux organismes**, tels que la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Office Public d'Aménagement et de Construction, les hôpitaux ainsi qu'au sein des Centres Communaux ou Inter-communaux d'Action Sociale.
- Une **conférence annuelle des mouvements** sert de base de réflexion pour les travaux conduits par le Conseil d'Administration. Elle permet aux mouvements familiaux de se rencontrer, de s'informer et d'exprimer leurs problématiques et les attentes émanant du terrain.
- L'UDAF Haute-Loire participe à divers **groupes de travail en vue de dynamiser et développer la vie associative sur le territoire, accompagner les associations en difficulté, lutter contre l'érosion du nombre de familles adhérentes**. Cette mission s'accomplit par le biais de nombreuses rencontres avec les associations affiliées ou en devenir.



- L'UDAF Haute-Loire valorise les **actions menées par les associations** par leur mise à l'honneur dans le réseau (cérémonie des trophées, participation à leur assemblée générale...).
- L'UDAF Haute-Loire dispense de la **formation pour les bénévoles** afin de les accompagner dans leur mission de représentant familial.
- A l'exception de 2019/2020 où elle n'a pas eu lieu en raison de l'épidémie de la COVID-19, une **fête départementale des familles** est organisée annuellement par l'UDAF Haute-Loire depuis 2010. Placée sous un thème différent, toujours en relation avec un message de prévention dans le but d'encourager les liens intra et extra familiaux, elle propose des activités de plein air totalement gratuites. Cette manifestation a pu regrouper près de 2.000 participants lors des organisations antérieures. L'UDAF Haute-Loire souhaite pouvoir la renouveler dès que possible afin d'accroître sa visibilité et susciter l'adhésion de nouvelles familles aux associations familiales.



QUELQUES CHIFFRES-CLEFS

Dans la période 2021-2025, l'UDAF Haute-Loire s'attachera à renforcer ses actions au service des familles. Pour mémoire, ci-dessous des chiffres-clefs relatifs à quelques actions, parmi d'autres, de l'UDAF Haute-Loire en 2020 :

965

mesures de protection juridique des majeurs.

326

enfants concernés par une Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial.

122

familles accompagnées dans le cadre de la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial.

12

mères de famille du département décorées de la médaille de la famille.

21

dossiers de micro-crédit montés.

AXE 4

Les actions communes au réseau UDAF/URAF/UNAF

- **La mise en place d'un Observatoire des Familles** légitime notre connaissance de la population sur les thématiques familiales, telles que le logement, la santé, la parentalité, l'éducation... C'est un outil d'observation des familles qui nous permet de mener des réflexions et de faire des propositions dans les instances sociopolitiques sur le territoire.
- Dans le cadre d'une évaluation interne, des moyens humains et matériels permettent à l'UDAF Haute-Loire d'**évaluer la qualité de nos prestations, dans le but d'améliorer notre offre de service.**
- Enfin, des **outils de communication** permettent de mieux faire connaître les missions de l'UDAF Haute-Loire et la vie du réseau : lettre électronique, réseaux sociaux, site internet et divers supports de communication.





L'UDAF Haute-Loire, soucieuse d'ouverture, souhaite mettre à profit sa légitimité, sa neutralité et sa proximité pour accueillir la famille dans le pluralisme et la tolérance. Chacun dans son rôle et dans sa fonction, les bénévoles, les professionnels et les partenaires réfléchissent et agissent dans l'intérêt des familles de façon indissociable.

3 | Que voulons-nous ?

L'UDAF Haute-Loire fonde sa politique d'action sur le lien familial, l'écoute et la solidarité.

L'UDAF Haute-Loire souhaite ainsi renforcer sa capacité à répondre aux besoins d'une famille pleinement reconnue dans sa diversité, en veillant à s'adapter aux évolutions de la société. Le partenariat est la clé de voûte de son action en vue de fédérer l'ensemble des associations oeuvrant au bénéfice des familles.

“ Notre défi pour les 5 ans à venir : un engagement à progresser sur tous les thèmes qui constituent les enjeux pour les familles d'aujourd'hui et de demain. ”

Les défis et les objectifs

Les orientations que l'UDAF Haute-Loire souhaite conduire pour les cinq années à venir, font partie intégrante des missions fixées par le Code de l'Action Sociale et des Familles (article L211-3). Ce projet s'appuie sur les textes qui ont créé les UDAF et leurs missions, sur les valeurs de respect, d'engagement, de solidarité et d'intégrité qui font le lien entre la gouvernance et les services.

Notre engagement reste donc, plein et entier pour :

- **Défendre les intérêts des familles,**
- **Porter les revendications des familles** et les représenter auprès des instances publiques départementales,
- **Mener une politique de prévention** permettant d'assurer une qualité de vie et d'influer positivement sur l'avenir,
- **Soutenir la fonction parentale** et permettre à toutes les familles d'assurer l'épanouissement et l'éducation de leurs enfants,
- **Favoriser la mixité générationnelle et sociale** pour encourager la solidarité entre générations,
- Devenir un des **acteurs du développement social durable,**
- Être force de proposition dans la **mise en oeuvre d'actions innovantes au service des familles,**
- **Susciter l'envie des jeunes familles de rejoindre le mouvement familial** pour contribuer à une meilleure prise en compte de leurs besoins.

2021-2025

Le Pôle Protection Juridique & Accompagnement

L'objectif est de poursuivre la démarche d'amélioration entamée au cours de la période écoulée selon trois points principaux :

- L'organisation de **groupes de travail** et de **commissions** sera poursuivie afin que les salariés de l'UDAF (délégués, secrétaires, comptables ou encore juristes...) puissent **échanger pour l'amélioration de la prestation rendue et l'élaboration** du Document Individuel de Protection des Majeurs (DIPM) et du Document Individuel de Prise en Charge (DIPEC) dans le cadre de la MJAGBF.
- Une **commission « étude de cas »** et une **commission financière** seront constituées afin de permettre aux délégués mandataires d'échanger sur des sujets techniques.
- Des **groupes d'expression** seront mis en place en incluant la participation des usagers des services. L'objectif est de renforcer le recueil des besoins et attentes des usagers.

2021-2025

Le Pôle Institution Familiale

Dans la continuité de la période précédente, l'objectif est de :

- **Permettre la création de nouvelles associations** à but général ou spécifique,
- **Agréer des associations familiales existantes,**
- **Soutenir les mouvements familiaux,**
- **Dynamiser les associations adhérentes.**

Une plus grande représentation des mouvements reste un objectif majeur de la période 2021-2025.



2021-2025

Actions en partenariat

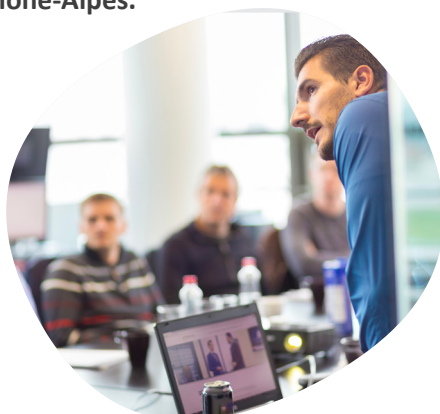


Adulte-relais

L'objectif est de mener à bien la **médiation dans le champ scolaire** et de réussite éducative avec l'ensemble des acteurs : parents, établissements scolaires, centres sociaux, services de l'Éducation Nationale et de la mairie du Puy-en-Velay, diverses associations engagées dans le domaine...

Formation

Les salariés, les représentants familiaux et les bénévoles des associations agréées doivent être formés afin de porter de manière cohérente la parole des familles pour mieux faire entendre leur voix. Pour ce faire, l'objectif est de s'appuyer sur les services de l'UNAF et d'échanger au sein de l'URAF sur les possibilités de **mutualisation des actions de formation menées par les UDAF de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.



Gestion budgétaire

En juillet 2019, l'UDAF Haute-Loire s'est vue confier la mission d'animer un premier Point Conseil Budget (PCB) sur le territoire de l'agglomération du Puy-en-Velay, en réponse à un appel d'offres effectué par l'État. En septembre 2020, cette mission a été étendue à l'ensemble du département avec la mise en place d'un second PCB remporté par l'UDAF Haute-Loire après appel d'offres également. Pour la période 2021-2025, l'objectif est d'apporter un **soutien de proximité aux familles au travers de la mission des deux PCB** et également par le prolongement de l'activité relative au montage de dossiers en vue de l'obtention d'un micro-crédit. Un **partenariat avec les Maisons France Service et Action Logement**, sont des éléments clés dans le développement du Point Conseil Budget.



Communication

Après la création de comptes Facebook pour l'UDAF et le Point Conseil Budget, Messenger pour le Point Conseil Budget, Twitter et le site internet Côté Parents 43 lors de la période écoulée, l'objectif est maintenant de procéder à la mise en ligne d'un **nouveau site internet** en lien avec l'UNAF, tenant notamment compte d'une charte graphique mise à jour. En interne, des **livrets d'accueil pour les salariés** seront finalisés de manière à favoriser leur intégration au sein de l'UDAF Haute-Loire.

Parentalité

L'objectif est de **renouveler les conventions actuelles**, avec l'institution judiciaire d'une part, **pour la mise en œuvre du stage de responsabilité parentale** et avec la CAF, le Conseil départemental et la MSA d'autre part, **pour la mission de soutien à la parentalité « Côté Parents »**. S'agissant du stage de responsabilité parentale, l'objectif est de le rendre plus accessible aux parents, en réfléchissant à la possibilité d'adopter un nouveau format sur une seule journée.



Qualité

Par la mise en œuvre d'une démarche qualité, l'objectif est de **modéliser les processus de l'UDAF Haute-Loire** afin d'assurer un partage des bonnes pratiques, de **documenter les procédures** nécessaires au bon fonctionnement des services et de **réaliser les évaluations internes** afin d'initier une boucle d'amélioration continue.

Parrainage de proximité

L'objectif est de répondre à la volonté exprimée d'une solidarité familiale, fondée sur des valeurs d'échange et de confiance en direction des Mineurs Non Accompagnés (MNA). En place depuis 2019, mais freinée par la situation sanitaire engendrée par la pandémie de la COVID-19, **l'action du parrainage de proximité**, à laquelle ont répondu de nombreuses personnes, **doit maintenant reprendre sur un rythme plus soutenu** pour voir la période 2021-2025 concrétiser les attentes des familles.



La Prévention

Par la mise en œuvre d'actions en partenariat, telles que :

- la **prévention des addictions** auprès des parents en partenariat avec l'Association Addictions France et l'Education Nationale,
- les **actions liées au développement durable** avec la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,
- la **prévention sécurité routière**, dans le cadre du PDASR, en partenariat avec les services de l'Etat et l'Association Vivre et Conduire,
- la **prévention du suicide** avec l'IREPS, l'ARS Aura, le Rectorat de Clermont Ferrand et les formateurs Auvergne.



**UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DE HAUTE-LOIRE**

12 Boulevard Philippe Jourde - CS 20139

43009 LE PUY EN VELAY CEDEX

04 71 06 60 40

La Paumellerie - Chemin des Ages
43120 MONISTROL SUR LOIRE

04 71 75 40 61

18, Rue Pascal
43100 BRIOUDE

04 71 74 87 02



POINT CONSEIL BUDGET

3 Rue Chèvrerie

43000 LE PUY EN VELAY

07 61 64 01 44



CÔTÉ PARENTS

3 Rue Chèvrerie

43000 LE PUY EN VELAY

04 71 04 96 57

